

Conseil général, DM1 du 29 juin 2009

Rapport n°1 La violence au collège Marie-Louise GOURDON

La violence aujourd'hui est omniprésente dans notre société et le sentiment d'insécurité domine. Il est partagé par l'ensemble de nos concitoyens. Plus encore lorsque cette violence semble s'intensifier dans les établissements scolaires et notamment dans les collèges. Nous devons tous nous mobiliser pour y apporter des réponses et mettre en place des solutions adaptées.

Le directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école déclarait que "La tendance, depuis une dizaine d'années, est qu'il n'y a pas d'augmentation globale de la violence à l'école, mais une augmentation inégale, statistiquement concentrée sur les lieux d'exclusion sociale",.

Au-delà de cas récents, parfois dramatiques, les statistiques sur les violences en milieu scolaire, notamment celles sur les armes, ne révèlent pas de hausse globale, mais une dégradation des relations avec les adultes et une concentration dans certains établissements. Selon le Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (Sivis) du ministère de l'Éducation nationale, le port d'armes blanches représente 1,2 % des incidents graves et celui d'armes à feu 1 pour mille incidents graves.

Quelles sont les causes de cette agressivité et de ces actes de violence ?

Nous devons nous interroger sur la société que nous avons construite et sur les responsabilités que nous avons en tant que responsables publics.

Le lien social se délite ; les solidarités sont à reconstruire face à l'individualisme qui s'installe ; la famille elle-même se transforme et recherche de nouvelles formes de stabilité.

Les enfants sont à la recherche de repères pour construire leur personnalité et pour devenir adultes. Or, cela devient de plus en plus difficile pour eux d'y parvenir du fait du fractionnement des cellules sociales, de toutes les cellules sociales. Les cas de violence les plus marquants de ces derniers mois ne sont pas le fait d'enfants remarquables pour leur indiscipline ; il y a autre chose de plus grave encore. Ce sont les enfants qui portent en eux une souffrance silencieuse et invisible, qui peut faire irruption brutalement dans un contexte favorable.

La teneur principale de cette délibération, c'est l'acquisition de matériels de détection d'armes, à hauteur de 13 600€..

Les syndicats d'enseignants et de proviseurs ne sont pas convaincus par la pertinence de ces portiques.

Il n'est que de vous rendre à une rentrée de collège pour vérifier par vous-même l'inadéquation du remède au mal qu'il faut traiter.

Il faudrait avancer l'heure de la rentrée pour faire passer les centaines élèves, devenant de ce fait tous « suspects », à moins que l'on n'introduise une discrimination, celle qui prédéterminerait des coupables potentiels. Je vous laisse également imaginer tout ce qui, dans le matériel scolaire ordinaire, pourrait faire réagir les détecteurs.

Sans aller plus loin aujourd'hui dans une réflexion qu'il sera nécessaire de mener très vite, dans notre instance et dans des instances partenaires, nous pouvons affirmer que :

La meilleure sécurité, c'est la présence humaine.

Jamais une machine ne remplacera l'être humain, surtout lorsqu'il s'agit d'améliorer des relations et de lutter contre la violence.

Or, les effectifs de l'Education Nationale sont régulièrement réduits. Ce sont des personnels formés et qualifiés, à même, par leur seule présence en quantité suffisante dans les établissements, de limiter voire d'éliminer la violence dans la plupart des collèges et des écoles qui disparaissent..

Chaque année, 11 000 postes sont supprimés. A la rentrée prochaine c'est XXXX. Les RAZED, postes d'enseignants spécialisés auprès des élèves en difficulté, disparaissent ; les activités artistiques, options diverses qui permettaient à certains élèves de réussir leur scolarité, sont réduites ...

Aujourd'hui, la véritable prévention de la violence, c'est d'abord l'accompagnement humain, la surveillance par des personnels formés, la multiplication des activités éducatives et artistiques au sein des foyers socio-éducatifs.

La prévention, c'est parler avec les enfants et les jeunes. C'est rétablir ce lien qui fait défaut si souvent à l'extérieur, non parce que les familles sont « démissionnaires », mais parce que le temps manque ou parce qu'elles-mêmes sont parfois perdues dans des situations sociales difficiles, dans des situations professionnelles précaires.

Il faut plus d'accompagnement humain à tous les âges de la scolarité.

Je le répète, la meilleure sécurité, c'est la présence humaine.

La réponse que vous apportez dans cette délibération n'est pas adaptée. L'acquisition de portiques portables et de détecteurs de métaux ce n'est pas la solution que les parents, que les éducateurs, sont en droit d'attendre de la collectivité.

Les autres éléments de la délibération proposent soit de poursuivre des actions déjà en cours soit d'envisager de futures conventions ou actions qui ne sont pas intégrées dans cette délibération, et qui feront l'objet de futures délibérations : c'est un rappel important des actions du CG liées à la prévention de la violence et de la délinquance : signalement des infractions, lutte contre l'absentéisme, soutien aux actions de prévention des associations et des communes, mise en place des Espaces Numériques de Travail, sensibilisation aux différentes addictions...

Oui, celles-là, nous continuerons de vous soutenir pour les poursuivre, pour les intensifier même.

Mais la démarche nouvelle que vous proposez dans cette délibération, ne peut recueillir notre approbation.